

# MONQuartier

LE CHARREL

Conseil de quartier Le Charrel / 22 mai 2023

Les Conseils de quartier sont de retour



### Rappel des opérations d'amélioration de la voirie de 2019 à 2022

#### Rue Boris Vian

entrée Domaine de la Perussonne

Démolition du transformateur

2019

#### Avenue de la Paix

Travaux d'enrobés sur les trottoirs

#### Chemin du Mistral

Travaux de revêtement en bi-couche

2020

#### Chemin de Fenestrelles

Aménagement d'un cheminement piétons

#### Chemin du Bon Civet

Aménagement du trottoir avec pose de potelets



Avenue de la Paix



### Lanternes LED

**41** luminaires ont été remplacés sur le secteur, par des lanternes LED qui permettent de faire une économie énergétique de 70% et de réduire encore les intensités lumineuses de 50% entre 22h et 5h du matin.



### Secteur Le Charrel

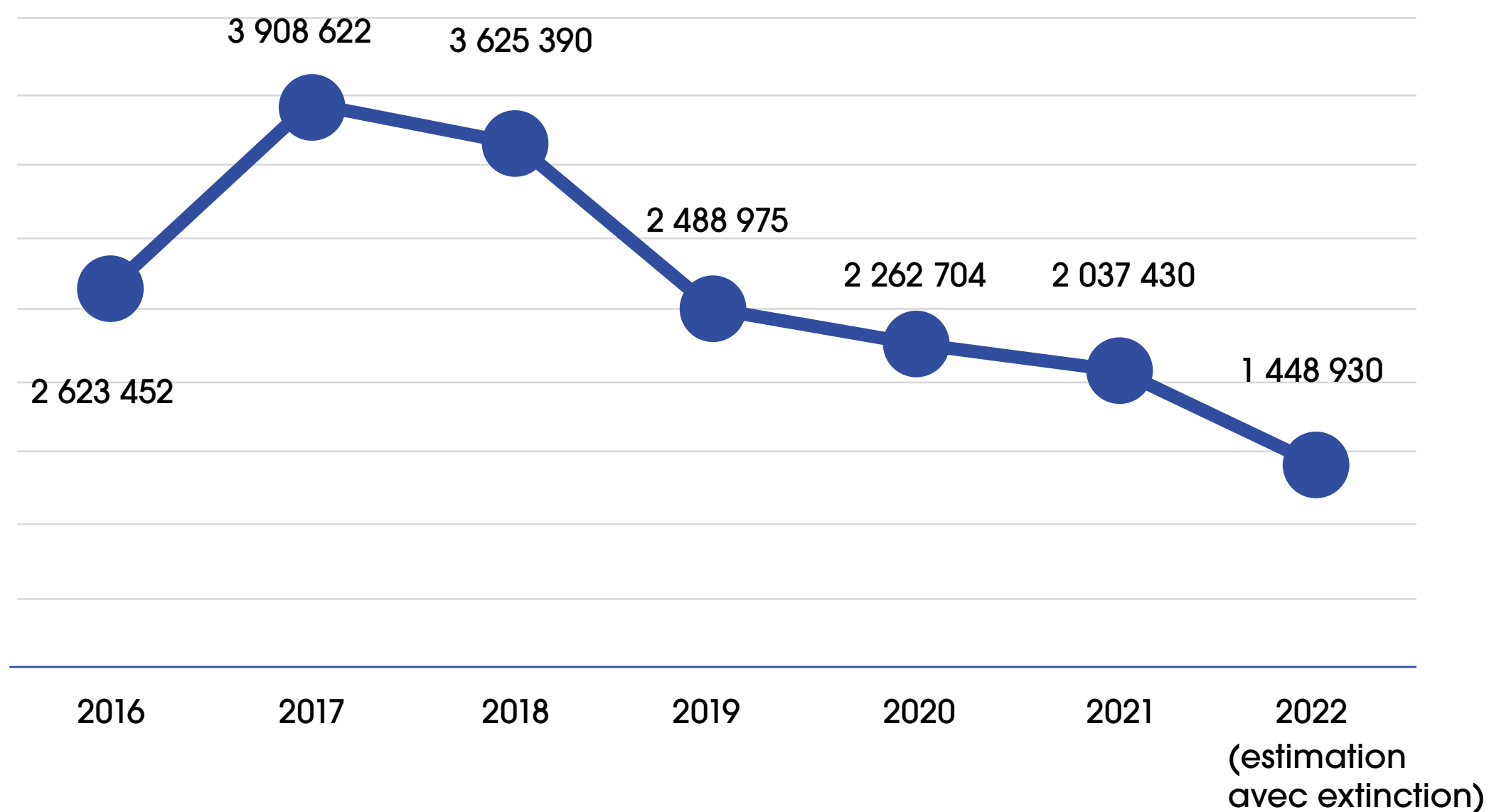
**6** postes

Le quartier du Charrel permet de faire **11,3 MW/h** d'économies soit 1,49% du dispositif

# MON Quartier / Éclairage public

LE CHARREL

## Variation des consommations (en kWh)



## Économies réalisées

entre 2017 et 2021 - 48%

entre 2017 et 2022 (prévisionnel) : - 63%

- 55% dus au passage aux lanternes LED
- 8% dus à l'extinction sur une 1/2 année



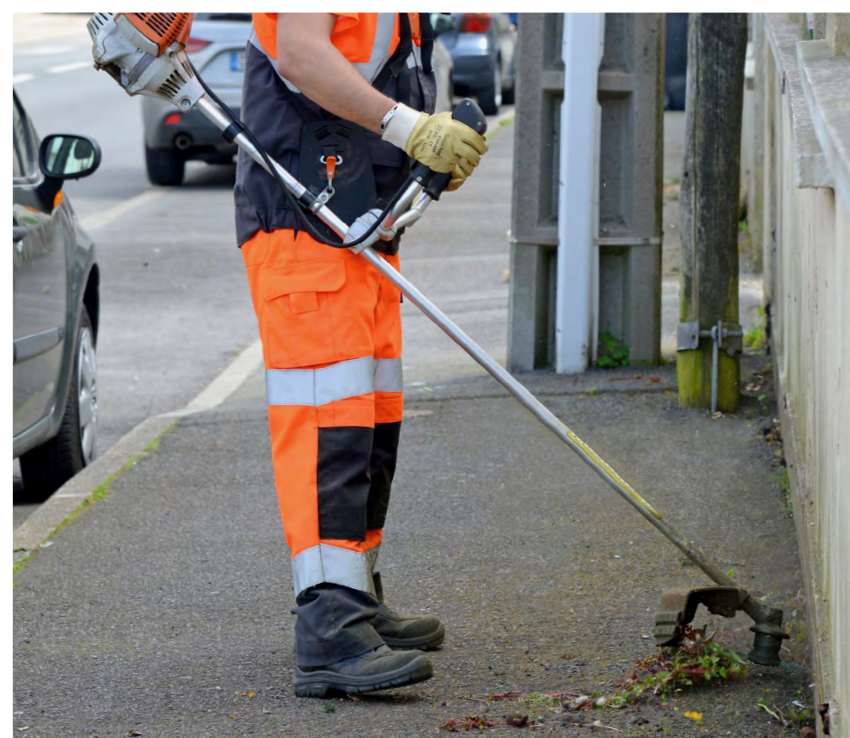


### Fauchage / Débroussaillage

Le fauchage et le débroussaillage doivent répondre aux besoins de sécurité routière des usagers, de viabilité du réseau et de préservation de la biodiversité peuplant les bords des routes :

- Assurer une bonne lisibilité de la route
- Permettre les manœuvres d'urgence
- Limiter la pousse des hautes tiges

- Le fauchage des abords est réalisé 2 à 3 fois par an du 15 mai au 15 juillet.
- Le débroussaillage est effectué du 15 mai au 30 juin.



### Entretien des différents espaces verts

- Le désherbage des rues est réalisé par le service Espaces verts et le service Propreté.
- Entretien du Parc Jourdan (prestataire de service + régie) et des abords du tramway (prestataire de service).
- Entretien des arbres d'alignement (taille tous les 3 ans par roulement)





### Élagage

L'entretien des arbres d'alignement est assuré par un prestataire de service et la régie : taille tous les 3 ans par roulement.

L'entretien et la taille des haies sont de la responsabilité des propriétaires.

Au regard du code civil, les plantations de plus de 2 mètres doivent être distantes d'au moins 2 mètres de la voie communale.

En l'absence d'autorisation, s'exposent à une contravention les usagers qui auront établi ou laissé croître les arbres ou haies à moins de 2 mètres de la limite du domaine public.





### Nettoisement

La propreté du quartier est assurée par des interventions récurrentes et des interventions ponctuelles

#### Interventions récurrentes :

- 2 fois par semaine, intervention par le prestataire de service et la régie
- 3 fois par semaine, un agent intervient en manuel / cantonnement

Une équipe d'intervention du service Propreté passe tous les 15 jours.

Elle est composée de :

- 4 agents
- une arroseuse ou souffleur
- une balayeuse
- un PEC

FRAP sur les points noirs 3 fois par semaine.

#### Interventions ponctuelles :

FRAP à la demande.





### Collecte des déchets

La collecte s'effectue sur ce quartier les lundis, mercredis et vendredis avec un passage le matin entre 5h30 et 11h.

Les conteneurs enterrés sont collectés le matin entre 9h et 14h30 les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis.

### Encombrants

- Les encombrants sont pris sur rendez-vous les mercredis et jeudis tout au long de l'année  
*Joindre le 04 42 18 19 79*
- Un camion passe lundi, mercredi et vendredi dans le quartier pour les encombrants sauvages entre 5h30 et 11h.

### Collecte des points de tri sélectif

Les conteneurs de tri sélectif sont collectés en fonction du taux de remplissage.

Au minimum un passage par semaine est effectué.

### Déchetterie

Les Aubagnais ont la possibilité de récupérer une carte pour accéder à la déchetterie aux Services techniques de la Ville (sans rendez-vous). Elle leur est remise sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

*Pour toute question relative à l'accès à la déchetterie, joindre le 04 42 18 19 74*



### Interventions de la Police Municipale

#### Interventions 2019/22 :

- Augmentation du temps de présence des équipes sur le secteur **+25%**
- Diminution du nombre d'incivilités liées à l'implantation du point de deal **-12,5%**
- Côté doléances des usagers et des administrés, seuls 22 dossiers ont été traités par notre service de la relation citoyenne (AVS), majoritairement pour des problématiques liées au stationnement et à la circulation routière

630 interventions  
en 2022 soit presque

**2 par jour**

sur le secteur du Charrel



### Présence régulière de la Police Nationale

- Rondes et patrouilles.
- Sécurisation.
- Organisation de contrôles routiers.
- Interventions, constatations sur les lieux d'infractions.

### Évolution des faits constatés 2021/23

Vols avec violence	→
Vols de véhicules	↘
Vols de deux roues	↘
Dégradation de biens	↘
Accidents de la circulation	↘





École Nelson Mandela



## Centre de Supervision Urbain

Au Charrel, ce sont **7 caméras** qui quadrillent le quartier, ses axes principaux de circulation, ses places publiques, ses rues ainsi que les abords immédiats des écoles élémentaires et maternelles.

En 2022, plus de 940 heures de surveillance vidéo ont été effectuées par nos opérateurs, soit près de 30% de l'activité globale et annuelle du P.C.S.U., comptant plus de 120 caméras déployées sur le territoire communal.





École élémentaire du Charrel

## Plan de sécurisation des écoles

Les agents de la Police municipale interviennent dans le cadre du Plan Vigipirate :

- sécurisation de l'école et de ses abords, aux heures d'entrées et de sorties (protection des enfants, des parents et du personnel)
- surveillance générale tout au long de la journée
- gestion des problématiques de circulation (stationnement anarchique, etc.)

205  
missions  
effectuées



## Zen en vacances ? Bénéficiez de l'opération **Tranquillité Vacances !**

Pensez à l'Opération Tranquillité Vacances pendant la période estivale. Par ce dispositif, vous pouvez signaler votre absence à la police, afin que votre domicile ou votre commerce bénéficie d'une vigilance accrue des forces de l'ordre.

La démarche est simple : il suffit de remplir le formulaire de demande individuelle disponible au commissariat ou au siège de la Police municipale (l'opération Tranquillité Vacances doit être demandée au minimum 48 h avant votre départ). En cas d'interruption des vacances, signalez votre retour aux forces de sécurité.

Police municipale, avenue Antide-Boyer, **04 42 18 19 39**

Commissariat de Police nationale – 9, avenue Jeanne d'Arc, **04 42 18 55 55**

**ALERTE SMS** AUBAGNE  
en Provence

**Abonnez-vous  
à l'ALERTE SMS**

Crue de l'Huveaune,  
incendie, chute de  
neige exceptionnelle...

**soyez informés  
au plus vite !**

Abonnez-vous sur  
[aubagne.fr/sms](http://aubagne.fr/sms)



# MON Quartier / Maison de Quartier

LE CHARREL

Fréquentation moyenne par mois :  
**750 personnes** (activités et accueil).



## Temps forts de la Maison de quartier du Charrel

- Construction d'actions avec les habitants du quartier

Organisation d'actions, d'événements et de projets en concertation avec les habitants du quartier en fonction des moyens humains et financiers disponibles (ex: vide grenier à venir)

- Développement de sorties culturelles familiales

Une fois par trimestre, ces sorties sont gratuites pour les familles (prises en charge par des partenaires comme Ensemble en Provence, Culture du Cœur..)

- Mise en place de projets autour du jardinage (avec des habitants et les écoles)
- Actions en direction des femmes et des jeunes filles (marche active, après midi sur différents thèmes)
- Actions avec les collégiens (dans et hors collège)
- Accueil de 14 associations de façon hebdomadaire pour leurs propres activités
- Permanence mensuelle de l'association RESONNANCES pour la médiation familiale





# MON Quartier / Maison de Quartier

LE CHARREL

La politique de la Ville a pour but de réduire les inégalités dans les territoires. Pour ce faire, un dispositif central et partenarial « Contrat de ville » permet de travailler les objectifs suivants dans les quartiers prioritaires :

- cadre de vie et le renouvellement urbain
- cohésion sociale
- emploi et développement économique

## Associations subventionnées (en 2023)

• Emploi / Insertion	7
• Culture / Sports / Loisirs	8
• Accès aux droits	1
• Prévention / Santé	2
• Cadre de vie / Habitat	2
• Conseil citoyen	1

## FOCUS



### L'insertion par le sport avec « Sport dans la ville »

Accompagnement vers l'insertion professionnelle à travers des animations sportives.

Au Charrel, le terrain de basket sera aménagé et sera mis à disposition de la population. À partir de septembre, des animations seront organisées les mercredi après-midis et les samedis toute la journée.

## FOCUS



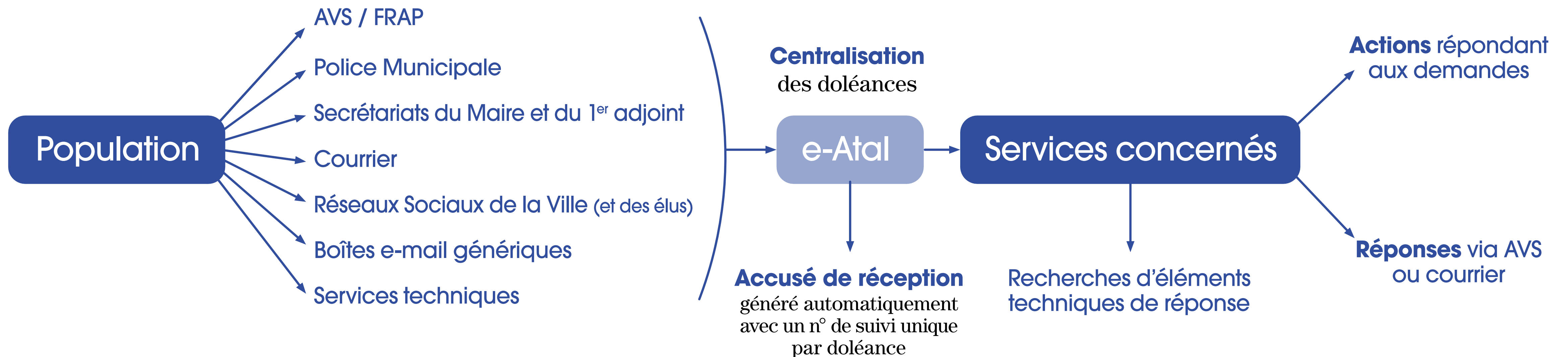
### ADDAP13 : prévention spécialisée

Accompagnement éducatif individuel (problèmes scolaires, familiaux, judiciaires, etc.) et collectif (animations de proximité, sorties culturelles et sportives, etc.) des jeunes, en partenariat avec les différents acteurs de quartier.





## Fonctionnement



### Les différents supports de doléances des citoyens

Centraliser les doléances proximité/sécurité des citoyens vers un outil unique : E-ATAL

Mettre en place un accusé de réception automatique avec un numéro de suivi pour les citoyens

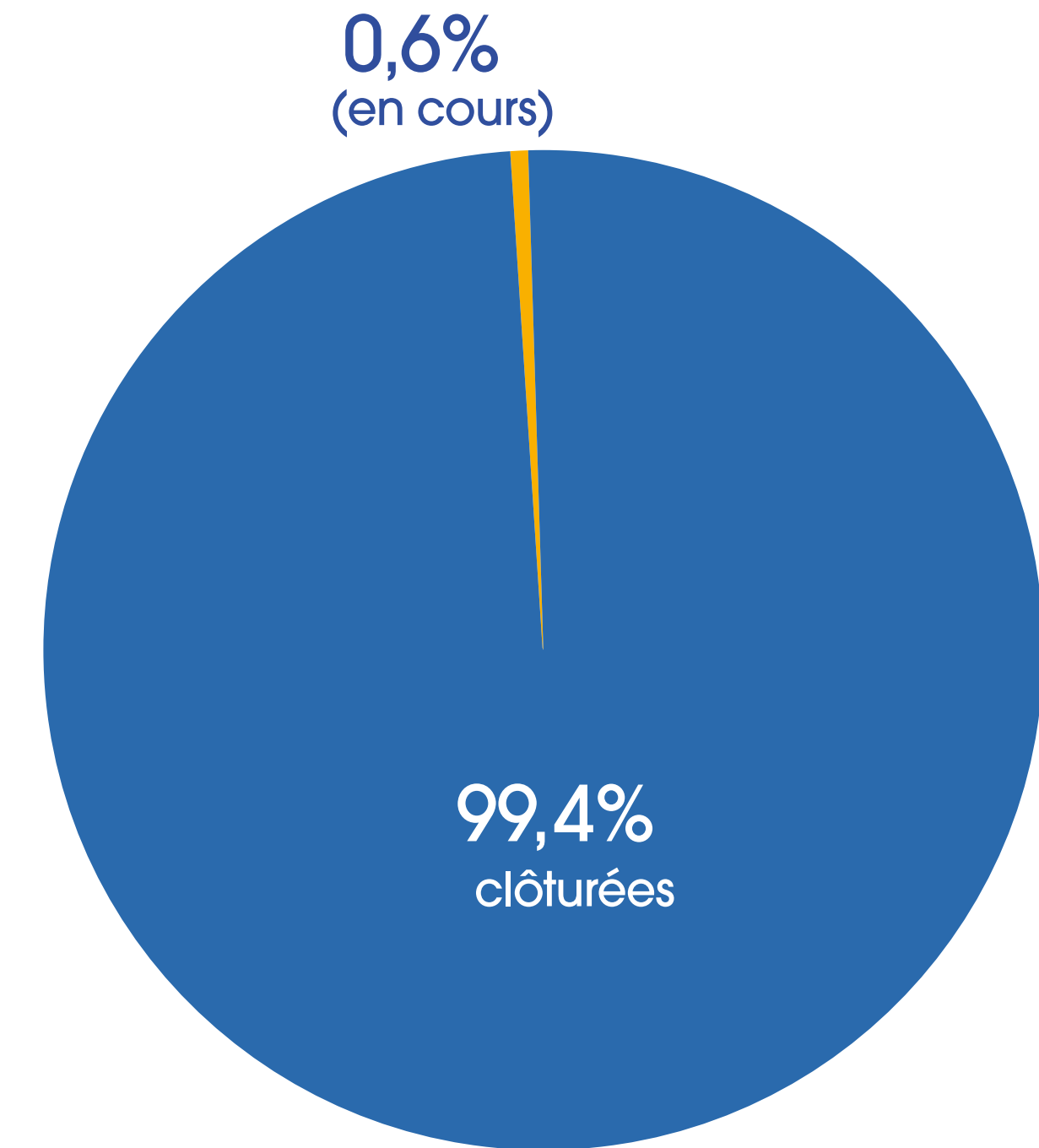


### Statistiques AVS du Charrel

La centralisation a permis une meilleure maîtrise des doléances, qui engendre des réponses plus rapides.

Les signalements concernent entre autres :

- L'éclairage public **31,1%**
- Les espaces verts **15,6%**
- La collecte des déchets **15%**
- La propreté **13,8%**
- Voirie **13,1%**



Suivi des 167 doléances sur AVS  
du 01/01/2022 au 01/05/2023



# MON Quartier / Nouveau dispositif

LE CHARREL

## France services à Aubagne

**Adresse :** 96 Rue de la République – 13400 AUBAGNE

**Téléphone :** 04 42 18 19 20

**Horaires d'ouverture :** Du lundi au vendredi de 12h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h

### Les effectifs :

4 agents polyvalents formés pour assurer des missions de service public.

### Les missions :

- l'accueil, l'information et l'orientation du public
- l'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne des opérateurs partenaires (facilitation numérique)
- l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives au premier niveau (facilitation administrative pour une totale autonomie)
- la mise en relation des usagers avec les partenaires (prise de rendez-vous)

### Les organismes partenaires :



Agence nationale  
des titres sécurisés



## Agence Postale Communale

**Téléphone :** 04 42 18 17 64

Affranchissement

Dépôt et retrait de courriers  
et colis

Vente d'enveloppes et  
emballages prêt-à-envoyer

Vente de timbres

Vente de cartes pour mobile  
(prépayé ou forfait)

Dépôt de chèques sur CCP

Réexpédition / changement  
d'adresse



# MONQuartier / Numéros utiles

LE CHARREL

## FRAP

Depuis mars 2015, Aubagne s'est dotée d'un nouveau dispositif visant à régler de manière plus réactive et plus rapide les dysfonctionnements importants constatés sur l'espace public.

En cas de demande urgente (ex : conteur renversé ou des branches d'arbre représentant un danger ou une gêne pour la circulation et les piétons, un dépôt sauvage d'encombrants...) les citoyens peuvent désormais contacter :

La **FRAP**, **0800 00 66 23**  
(appel non surtaxé) du lundi au samedi

## Aubagne à votre service

Dysfonctionnement sur la voirie, dans votre quartier, problème de propreté, nettoyage, éclairage...

Quelle que soit l'information souhaitée, quel que soit le quartier concerné, nos agents sont à votre écoute. Les opérateurs prendront votre appel, écouteront vos besoins et transmettront au service compétent qui vous informera de la suite donnée à votre démarche.

Aubagne à votre service,  
**0800 18 19 19** (appel non surtaxé)  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

## CSU Centre de Supervision Urbain Police municipale

Le Poste de Commandement de Supervision Urbain fait partie intégrante de la politique de sécurité de la ville grâce notamment aux caméras réparties dans toute la commune. Cet équipement constitue un outil à part entière en matière de lutte préventive contre l'insécurité et d'aide à la gestion de la voie publique.

CSU Aubagne, **04 42 18 19 39**  
24h/24 et 7j/7



# MON Quartier

LE CHARREL

Merci de votre attention. Nous sommes à votre écoute.

